

1514 (7 MARS).

Bernard de Sauvignac présente des lettres patentes du Roy donnant à Pierre Ronce l'office de garde de la monnoie de Villefranche, que souloit par cy devant tenir et exercer Jehan Manceaux, vacant par la résignacion qu'il en a faite es mains de mons<sup>r</sup> le chancelier au prouffit dud. Ronce. L'entérinement des lettres est différé jusqu'à ce que celui-ci ait comparu en personne et ait été interrogé de sa suffisance, et ait prêté serment, attendu aussi que à présent l'autre garde d'icelle monnoie ne exerce son office en personne.

*(Ibidem.)*